Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande		Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le	28/10/2024	**N° DP 059172 24 C0157**
Avis de dépôt affiché le	29/10/2024	**Référence cadastrale :** AK362
Par	Monsieur Florian LEBLOIS	
Demeurant	11 Rue Gustave Flaubert 59880 SAINT-SAULVE	
Pour	Restauration et mise en sécurité d'un mur de clôture en brique rouge : démolition, maçonnerie, rejointoiement de l'existant (gris)	
Sur un terrain sis	19 rue Rémy Duquesnoy, 59220 DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021,

Vu l'avis favorable de l'architecte des bâtiments de France en date du 27 novembre 2023, **ci-annexé,**

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN
Le 02 DEC. 2024

Le Maire,
Anne-Lise DUFOUR-TONINI

Par délégation du Maire
Jean-Pierre CRASNAULT
Adjoint au Maire